Notes a propos d'un jeune Orang (Pongo pygmæus *Hoppius*) *né a la Ménagerie du Jardin des Plantes,*

par MM. E. Bourdelle,
Professeur,

et P. Rode,
Assistant au Muséum d'Histoire naturelle.

Les observations relatives aux jeunes Anthropomorphes nés en captivité de parents eux-mêmes captifs depuis un certain temps sont rares. Leur rôle est cependant des plus importants car elles permettent d'intéressantes précisions biologiques et morphologiques. Outre les conditions de la gestation et de la naissance, de telles observations permettent en effet de noter les particularités relatives au comportement du jeune et de la mère pendant les premiers mois ou les premières années de la vie, d'enregistrer le rythme de la croissance, de préciser les formes et les dimensions organiques relatives aux différents âges.

A ces titres divers nous avons pensé que la relation de l'histoire d'un jeune Orang ayant vécu à la Ménagerie du Jardin des Plantes devait être rapportée.

Le sujet qui en fait l'observation naquit le 14 juillet 1930 d'un mâle et d'une femelle capturés dans la forêt de Bornéo en 1926 et vivant en captivité à la Ménagerie du Jardin des Plantes depuis janvier 1928.

La femelle possédait déjà un fils de deux ans environ, dont le mâle n'était pas le père ; mais celui-ci se comporta très vite vis-à-vis de ce jeune en véritable père adoptif. Peut-être y eut-il là de sa part une attitude très consciente qui devait lui permettre de conquérir les faveurs de la femelle farouchement jalouse de son enfant, au début.

Assez rapidement d'ailleurs la famille fut très unie, les trois animaux vivant dans la même cage, le mâle jouant volontiers avec le jeune, lui abandonnant et lui offrant même certains éléments de sa nourriture.

Le mâle, d'abord arrivé à Paris en mauvais état, se refit assez vite et dès 1928 fut plus étroitement associé à la femelle. Une première période d'amour resta cette année-là sans résultats. En

Bulletin du Muséum, 2e s., t. IV, n° 5, 1932.

1929, le mâle étant dans un état physique splendide, eut lieu une deuxième période d'amour des plus actives au cours de la belle saison. On dut d'ailleurs interrompre la vie commune des animaux fin octobre, afin de soulager la femelle qui paraissait vouloir se soustraire au mâle et dans le but de ménager aussi celui-ci. Assez rapidement la femelle présenta des signes de grossesse certains : disparition de toute période de chaleur et de règles, augmentation de volume du ventre et mouvements du fœtus, accroissement des mamelles et, même, émission précoce de lait. Une issue à cette situation fut cependant longue à venir et pendant un certain temps on douta que cette issue fût heureuse.

Cependant les signes précédents ne faisaient que s'accuser, la femelle préparait, semblait-il, avec un soin tout particulier, le lit de paille dans lequel elle vivait. Le 14 juillet naissait enfin un jeune Orang qui paraissait en excellent état sous tous les rapports. La mère, absolument farouche, s'opposa dès le début à se laisser séparer de son enfant et, à vouloir prendre celui-ci de force, on eût certainement risqué d'en compromettre l'existence. A notre grand regret nous dûmes renoncer à tout examen de détail du jeune sujet, à toute pesée ou mensuration, aux vaccinations que nous nous proposions de pratiquer, en particulier à celle du B. C. G. du Dr Calmette. Par la suite cette femelle d'Orang conserva la même attitude intransigeante vis-à-vis de sa progéniture et le désir que nous avions de conserver celle-ci nous priva ainsi de constatations qui auraient cependant été très précieuses.

Le jeune Orang s'éleva donc exclusivement sous les soins jaloux de sa mère. Pendant les dix à douze premiers mois de son existence, il vécut littéralement accroché au corps de celle-ci qui ne l'abandonna pas un instant, même dans les évolutions les plus risquées qu'elle pouvait faire à l'intérieur de sa cage. En dehors de la position d'attache aux mamelles dans laquelle le jeune se trouvait d'ailleurs plus soutenu par lui-même que par les bras de sa mère, la position la plus ordinaire occupée par le jeune est celle du pli inguinal. Il est maintenu là tantôt d'un côté, tantôt de l'autre entre la paroi abdominale et la face antéro-interne de la cuisse de la mère d'une façon qui paraît très naturelle et très sûre, qui ne semble en tout cas nécessiter aucun effort spécial de la mère, ni la gêner en quoi que ce soit dans ses mouvements. Ce n'est guère que vers un an que le jeune a commencé à se séparer de sa mère, pour faire, semble-t-il, en même temps quelques tentatives par une alimentation autre que le lait maternel. La mère paraît cependant avoir conscience du danger que court son nourrisson. Souvent elle le reprend, très brusquement même et elle s'oppose à ce qu'il mange quoi que ce soit. On a même l'impression sous ce dernier rapport d'une certaine inconscience de la mère

qui, dans une période où certainement la sécrétion lactée était amoindrie et insuffisante, s'opposait vivement à toute tentative autre d'alimentation que faisait son fils.

Y a-t-il eu ainsi un acte volontaire et délibéré de la part de la mère, qui a amoindri le développement et la résistance physique du jeune et cela a-t-il été pour quelque chose dans l'accident dont fut victime le jeune Orang par la suite?

Ayant échappé à sa mère du haut de la cage, le jeune animal tomba malheureusement sur la planche inférieure de repos et s'assomma littéralement, la tête ayant seule porté par la face dans cette chute. L'animal avait vécu dix-huit mois d'une vie parfaitement normale et tout nous faisait augurer une plus longue existence.

La naissance d'Orangs en captivité a été relatée une dizaine de fois et nous devons à notre collègue, le Dr Brandès, directeur du Jardin zoologique de Dresde que nous sommes heureux de remercier ici, d'intéressantes précisions à ce sujet. Cependant, à une ou deux exceptions près, les observations connues se rapportent à des naissances chez des femelles d'Orang au cours d'importation ou récemment importées. Très rares sont les observations relatives à des naissances dans des familles d'Orangs en captivité depuis une ou plusieurs années, ce qui est le cas de celle que nous relatons aujourd'hui. Nos Orangs étaient en captivité depuis deux ans et demi au Muséum d'Histoire Naturelle quand l'événement s'est produit : il n'y a donc aucun doute quant à sa signification. Cela nous permet donc d'affirmer que la captivité, même en cage dans des conditions assez étroites, n'est pas un empêchement absolu à la reproduction dans de bonnes conditions des Primates et même de certains Anthropomorphes. Il apparaît que l'état physique des animaux, résultat des conditions alimentaires, domine de telles possibilités et que la reproduction reste ainsi essentiellement fonction de l'alimentation.

L'observation que nous avons faite nous permet d'apporter ainsi une indication sur la durée de gestation chez les Orangs. Le mâle ayant été séparé de la femelle fin octobre et la naissance ayant eu lieu le 14 juillet, on doit estimer que la durée de gestation n'est pas inférieure à huit mois et demi (255 jours) et qu'elle est probablement de neuf mois (270 jours) comme chez l'Homme et sans doute la plupart des Anthropomorphes. Sous ce rapport nous ne sommes pas d'accord avec Jennisson qui attribue 218 jours seulement à la gestation des Orangs.

Au moment de la naissance le jeune est dans un état avancé de constitution. Il a les yeux ouverts, il est couvert de poils et il manifeste déjà une activité qui lui permet de se déplacer sur le corps de la mère et sans l'aide de celle-ci.

Bien que n'ayant pu faire, à notre grand regret, aucune pesée ni aucune mensuration sur le jeune Orang, nous avons pu noter la lenteur de son développement et de sa croissance après la naissance. Contrairement à ce que nous pensions, l'animal était en excellent état au moment de la mort accidentelle dont il a été victime. Nous pouvons donc considérer qu'à l'âge de dix-huit mois son poids, ses dimensions, son état organique (dentition, squelette, etc...) étaient normaux.

A ce titre, les précisions que nous donnons ci-dessous ont donc une valeur documentaire indéniable.

Mesures prises sur le jeune Orang le 23 *octobre* 1931, *jour de sa mort.*

A. *Poids* : 2 kg. 130.

B. *Dimensions générales.*

Longueur totale (du vertex ou sommet du crâne à l'ongle du majeur du pied) : $0^{m},53$.

Longueur du corps (du vertex à l'anus qui se trouve exactement à l'extrémité de l'abdomen) : $0^{m},32$.

Circonférence thoracique au niveau des mamelons : $0^{m},24$.

Circonférence abdominale au niveau de l'ombilic : $0^{m},28$.

C. *Tête* :

Hauteur faciale totale (du vertex au point mentonnier) : $0^{m},14$.

Circonférence de la tête (mesure prise au-dessus des yeux et des oreilles : $0^{m},305$.

Longueur du vertex à la base des narines : 8 cm.

Intervalle interorbitaire externe : 5 cm.

Intervalle interorbitaire interne : $1^{cm},6$.

Hauteur naso-labiale supérieure : $2^{cm},5$.

Largeur de la bouche : $4^{cm},5$.

Hauteur maximum de l'oreille : 3 cm.

Largeur maximum de l'oreille : $2^{cm},5$.

Largeur des narines : $1^{cm},8$.

Longueur : du trou auditif à l'œil (angle externe) : 6 cm.

Longueur : du trou auditif à la mâchoire supérieure : $7^{cm},7$.

D. *Dentition.*

Formule dentaire : $I : \frac{2.2}{2.2} \quad C : \frac{1.1}{1.1} \quad PM : \frac{2.2}{2.2} = 20$ dents.

Mâchoire supérieure : les deux incisives médianes sont très développées : largeur : 9 mm ; hauteur de la partie libre : 6 mm.

Les deux autres incisives sont à peine sorties et leur partie libre ne dépasse pas 2 à 3 mm. de hauteur.

Les canines sont très bien développées : largeur au bord de l'al-

véole : 5 mm. Hauteur de la partie libre : 8 mm. Les molaires sont encore peu sorties. Leur diamètre est de 7 mm.

Mâchoire inférieure. Les quatre incisives sont également poussées, mais elles sont plus petites que celles de la mâchoire supérieure.

Largeur : 5 mm. Hauteur libre : 4 mm.

Les canines ont une largeur de 5^{mm},5 au bord alvéolaire.

Leur hauteur est de 6 mm.

Les molaires sont semblables aux supérieures.

E. *Membre antérieur.*

Bras. De l'acromion à la cupule radiale : 11 cm.

Avant-bras. De la cupule radiale à l'apophyse styloïde du radius : 11 cm.

Main : De l'apophyse styloïde du radius à l'extrémité du majeur : 10 cm.

Doigts : pouce : 2^{cm},5.
index : 5^{cm},5.
majeur : 6^{cm},5.
annulaire : 6 cm.
auriculaire : 5^{cm},3.

F. *Membre postérieur.*

Cuisse : de la tête du fémur au plateau tibial : 8 cm.

Jambe : du plateau tibial à l'extrémité du péroné : 8 cm.

Pied : 12^{cm},5.

Doigts : pouce : 1^{cm},8.
index : 5 cm.
majeur : 5^{cm},6.
annulaire : 5^{cm},2.
auriculaire : 4^{cm},5.

G. *Poils et Ongles.*

Le système pileux est très développé sur le crâne, le dos et au niveau du coude et du genou. Sur le reste du corps les poils sont beaucoup moins longs.

Longueur des poils (maxima).

Sur le sommet de la tête :11 cm.

Au niveau du coude : 13 cm.

Au niveau du genou : 13 cm.

Sur le dos : 13 à 14 cm.

La plus grande longueur se trouve dans la région dorsale au niveau des omoplates : 15 cm.

Favoris : 3^{cm},5 à 4 cm.

Sur le ventre : 4 à 5 cm.

Au pubis : 3^{cm},5.

Dos de la main : 3^{cm},5.

Dessus du pied : 3^{cm},5 à 4 cm.

Coloration. — La teinte générale du pelage varie entre le brun acajou et le roux vif. Toutefois les poils du ventre sont dorés et ceux du pubis jaune.

La face nue est légèrement bleuâtre, la paume des mains et la plante des pieds sont jaunes.

Les ongles sont bien développés, sauf ceux des pouces qui ne sont pas encore apparents.

Ces ongles sont très recourbés. Leur longueur totale est de 10 à 12 cm. et leur diamètre de 4 à 5 mm.

H. *Appareil génital externe et mamelles.*

La verge a une longueur de 7 mm. Les testicules ne sont pas descendus.

Les mamelles sont très peu développées. Chacune d'elles a la forme d'un petit bouton de 2 cm. de diamètre à peine saillant, blanc, sur le fond jaunâtre de la peau du thorax.

Chaque mamelle est située à $1^{cm},5$ de l'aisselle et l'intervalle entre les deux mamelles est de $6^{cm},5$.

Ménagerie et Laboratoire de Mammalogie du Muséum.